

Eau et assainissement

Le Pays Voironnais gère les réseaux d'eau potable de 22 communes et également l'assainissement de l'ensemble du territoire.



L'eau

L'alimentation en eau potable de 22 communes du territoire et de la zone de Centr'Alp est gérée en régie directe par le Pays Voironnais. Les 12 autres communes sont gérées par des syndicats. Le service de l'eau a pour missions :

- Approvisionner en eau potable de qualité optimale l'ensemble des abonnés
- Améliorer en permanence les réseaux et les installations
- Assurer une veille constante des installations via la télésurveillance
- Entretien et gérer le renouvellement périodique de plus de 34 000 compteurs
- Assurer la facturation des services d'eau, de l'assainissement collectif et non collectif

L'assainissement

Le service de l'assainissement du Pays Voironnais gère en régie directe les installations d'assainissement du territoire. Le service assainissement a pour missions :

- Collecter et dépolluer les eaux usées produites par 33000 abonnés
- Contrôler environ 7700 installations individuelles
- Entretien et gérer 584 km de réseau, les stations de traitement
- Réaliser les branchements publics pour les particuliers
- Réaliser des travaux structurants sur ses installations
- Instruire les autorisations d'urbanisme
- Assurer la facturation des abonnés non assurée par le service de l'eau

TÉLÉCHARGER

- > Tarifs 2021
- > Bilan d'activités eau-assainissement 2019
- > Règlement du service de l'eau

40 rue Mainsieuv
cs 80363
38516 Voiron cedex
Lundi - vendredi 8h-12h / 13h30-18h
Tél : 04 76 92 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/aides-economies-d-energie-logement/eau-et-assainissement-127.html>